

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27



**Présentation des appels à projets
FSE+ Orientation
06 février 2024**

Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...



Appels à projets FSE+ Webinaire du 06/02/2024

Pour information ce webinaire est enregistré et sera disponible en replay sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Nous vous remercions de bien vouloir :

Couper votre micro lorsque vous ne parlez pas,

Intervenir en priorité sur le chat: nous répondrons à vos questions à la suite de la présentation

- I. Introduction**
- II. Présentation des AAP FSE+ Orientation à rayonnement Régional:**
 - I. AAP N°1 - Manifestations et Evènements
 - II. AAP N°2 - Construction et animation d'outils
- III. Focus Plan de financement**
- IV. Modalités de candidatures**



Priorité 6 – OS 4.5 – Orientation

Sous-Objectif: Opérations visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées

AAP N°1: « Manifestations et Evènements à rayonnement régional (FSE+ 21-27)»

Dates de publication:

- du 15 janvier au **31 août 2024** (*instruction au fil de l'eau*)

Enveloppe FSE+:

- 5 M€ (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles- sous réserve des taux d'aides publiques fixés par la réglementation des aides d'Etat)

Bénéficiaires:

- Collectivités et leurs groupements
- Etablissements publics
- Etablissements d'enseignement
- Associations & fondations
- Entreprises
- Groupements d'intérêt public
- Etat et ses services déconcentrés



Porteurs de projets localisés en Normandie

Actions éligibles:

- **actions d'information ou de sensibilisation à destination de tous les publics**
- **organisation d'évènements et de journées d'information et de découverte des métiers**, contribuant à l'élaboration de parcours professionnels au titre de l'orientation.

Public cible:

- **Tous les publics**: jeunes ou adultes, scolaires, parents, étudiants, apprentis ou actifs en recherche d'emploi ou de reconversion, engagés dans un processus d'orientation scolaire ou professionnelle, décrocheurs ou NEET.

Critères d'éligibilité:

- **adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations,**
- **rayonnement régional et diversité des partenaires,**
- **respect des principes horizontaux** (égalité homme/femme, lutte contre les discriminations, promotion du développement durable),
- **gratuité** des services ou produits développés pour les publics, ainsi que pour les partenaires mobilisés par les porteurs de projets,
- projet **pluriannuel** (dépenses éligibles à compter du 1er janvier 2022)
- **montant minimum de FSE+ : 100 000 €** (= coût minimum du projet de 166 000 € H.T.)



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de 50 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
Niveau de contribution à la stratégie régionale de l'orientation	... / 20
<p>Niveau de représentation des publics concernés :</p> <p>-Types de Publics visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes scolaires en formation initiale - Jeunes décrocheurs - Publics actifs en recherche d'emploi - Jeunes de moins de 26 ans - Public BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) - Publics séniors - Publics BRSA (Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active) <p>-Modalités de ciblage / communication destinés à faire connaitre l'action auprès des publics</p> <p>-Modalités de mesure d'impact proposées pour évaluer la pertinence de l'action.</p>	... /30
<p>Niveau de rayonnement régional des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du projet sur des sites multiples (appréciation du nombre de zones de déploiement du projet, note maximale sur une couverture exhaustive des territoires (EPCI) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un lieu unique mais rassemblant une grande diversité de publics et de partenaires 	... / 50
Total des points	... / 100



Sous-Objectif: Opérations visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées.

AAP N°2 : « Construction et animation d'outils de découverte des métiers, des filières, et, des formations, à rayonnement régional (FSE+21-27) »

Dates de publication:

- du 15 janvier au **31 août 2024** (*instruction au fil de l'eau*)

Enveloppe FSE+:

- 4 M€ (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles - sous réserve des taux d'aides publiques fixés par la réglementation des aides d'Etat)

Bénéficiaires:

- Collectivités et leurs groupements
- Etablissements publics
- Etablissements d'enseignement
- Associations & fondations
- Entreprises
- Groupements d'intérêt public
- Etat et ses services déconcentrés



Porteurs de projets localisés en Normandie

Actions éligibles:

- actions de production et de diffusion de ressources pédagogiques d'information et de découverte des métiers et des formations, mobilisant notamment les technologies numériques,
- actions visant à renforcer l'accessibilité à la découverte des métiers par **la mise en relation des publics avec le monde professionnel** en privilégiant la présentation et/ou la pratique des gestes professionnels
- actions visant à proposer des **services d'information et de conseil personnalisés, accessibles à tous les publics sur tout le territoire normand.**

Public cible:

- **Tous les publics:** jeunes ou adultes, scolaires, parents, étudiants, apprentis ou actifs en recherche d'emploi ou de reconversion, engagés dans un processus d'orientation scolaire ou professionnelle, décrocheurs ou NEET.

Critères d'éligibilité:

- **adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations**
- **rayonnement régional et diversité des partenaires**
- **respect des principes horizontaux** (égalité homme/femme, lutte contre discriminations, promotion du développement durable)
- **gratuité** des services ou produits développés pour les publics, ainsi que pour les partenaires mobilisés par les porteurs de projets
- projet **pluriannuel** (dépenses éligibles à compter du 1er janvier 2022)
- **montant minimum de FSE+ : 30 000 €** (= coût minimum du projet de 50 000€ H.T.)



L'avis d'opportunité du référent technique complètera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges:



Les projets qui obtiendront moins de 50 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
Niveau de contribution à la stratégie régionale de l'orientation	... / 20
<p>Niveau de représentation des publics concernés :</p> <p>-Types de Publics visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes scolaires en formation initiale - Jeunes décrocheurs - Publics actifs en recherche d'emploi - Jeunes de moins de 26 ans - Public BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) - Publics séniors - Publics BRSA (Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active) <p>-Modalités de ciblage / communication destinés à faire connaître l'action auprès des publics</p> <p>-Modalités de mesure d'impact proposées pour évaluer la pertinence de l'action</p>	... / 30
<p>Niveau de rayonnement régional des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du projet sur des sites multiples (appréciation du nombre de zones de déploiement du projet, note maximale sur une couverture exhaustive des territoires (EPCI)) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un lieu unique mais rassemblant une grande diversité de publics et de partenaires 	... / 20
Plus-value et caractère innovant des outils et services proposés	... / 30
Total des points	... / 100

Les étapes:

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, au fil de l'eau, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité (personnes «expertes» dans le champ de l'orientation)
- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation, au fil de l'eau, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (**CRP**)
- Présentation, au fil de l'eau, pour **attribution** de l'aide européenne en Commission Permanente du Conseil Régional (**CP**),
- **Convention** de financement FSE+



Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant la demande de paiement.



Points de vigilance

- La demande d'aide doit être déposée par l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses, (*prévoir une délibération en amont de la demande FSE+, le cas échéant)
- Le porteur doit avoir la capacité administrative et financière pour réaliser l'opération, et, une comptabilité séparée pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération,
- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible: description argumentée de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...), et, des modalités de mise en œuvre des actions,
- Un projet achevé au moment du dépôt de la demande n'est pas éligible,
- Les dépenses présentées ne devront pas faire l'objet d'un double financement Européen,
- Estimer le budget prévisionnel du projet de façon juste et établir un calendrier réaliste,

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



Points de vigilance

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :



La réglementation de la commande publique

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



La réglementation des Aides d'Etat (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)

Afin de sécuriser le dossier, en cas d'application de la réglementation des Aides d'Etat:

déposer la demande ou adresser une pré-demande avant tout début d'opération.



L'absence de conflit d'intérêt des intervenants sur l'opération*



Les obligations de communication et de publicité de l'aide européenne

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>



- Stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations :

https://parcours-metier.normandie.fr/sites/default/files/2023-09/25_RapportStrategie_AP_14_10_2019.pdf

<https://www.normandie.fr/la-strategie-regionale>

- Les cahiers des charges des appels à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/ouverture-de-deux-appels-projets-fse-jusquau-31-aout-2024>

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation>

- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

AAP-FSE-orientation@normandie.fr





Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:

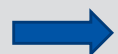
<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>



Les dépenses éligibles doivent :

- être nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet
- pouvoir être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.



Les ressources doivent être *:

- identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
- complémentaires au soutien européen (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles- sous réserve des taux d'aides publiques fixés par la réglementation des aides d'Etat)



Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte à compter **du 1er janvier 2022** (selon calendrier de réalisation de chaque opération et sous réserve d'application de la réglementation des aides d'Etat)

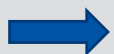


Pas d'avance mais possibilité de solliciter un ou plusieurs acomptes*.



Dépenses directes de personnel

- rémunération prise en charge par le porteur
- temps minimum consacré à l'opération: 10% du temps de travail
- justifiées sous présentation de bulletins de paie et de lettres de mission sur l'opération



Dépenses indirectes



dépenses de fonctionnement de structure bénéficiaire



dépenses non rattachables directement à l'opération mais qui restent nécessaires à sa réalisation



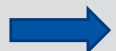
Dépenses de prestations externes

⚠ dans le respect des règles de la commande publique



Objectif:

alléger la charge administrative et sécuriser les paiements, en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel, et, de prestations.



Comment ça marche?

- Au dépôt de la demande: vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel,
- Lors de l'instruction de la demande: le service en charge applique une OCS disponible chaque fois que cela s'avère pertinent * :

❖ **Taux forfaitaire de 15%**

15% calculé sur le montant des dépenses de personnel couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération

❖ **Taux forfaitaire de 40%**

40% calculé sur le montant des dépenses de personnel couvrent les autres coûts de l'opération



Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais des OCS

Dépenses prévisionnelles – plan de financement déposé

Types de dépenses	Montant	Justificatifs à présenter
Dépenses de personnel	70 000,00 €	Preuves de réalisation, Bulletins de salaire, lettres de mission
Prestations de service	25 000,00 €	Preuves de réalisation, Pièces marchés, factures acquittées...
Frais de gestion pour l'opération	8 000,00 €	Pièces marchés, factures acquittées, clé de répartition...
Total	103 000,00 €	

Montant maximum de FSE+: 61 800,00 €

Dépenses prévisionnelles – plan de financement instruit

Types de dépenses	Montant	Justificatifs à présenter
Dépenses de personnel	70 000,00 €	Preuves de réalisation, Bulletins de salaire, lettres de mission
Prestations de service	25 000,00 €	Preuves de réalisation, Pièces marchés, factures acquittées
Frais de gestion pour l'opération	10 500,00 €	Forfait 15% des dépenses de personnel- sans justificatif
Total	105 500,00 €	

Montant maximum de FSE+: 63 300,00 €

Dépenses prévisionnelles – plan de financement instruit

Types de dépenses	Montant	Justificatifs à présenter
Dépenses de personnel	70 000,00 €	Preuves de réalisation, Bulletins de salaire, lettres de mission
Prestations de service	28 000,00 €	Forfait 40% des dépenses de personnel- sans justificatif
Frais de gestion pour l'opération		
Total	98 000,00 €	

Montant maximum de FSE+: 58 800,00 €

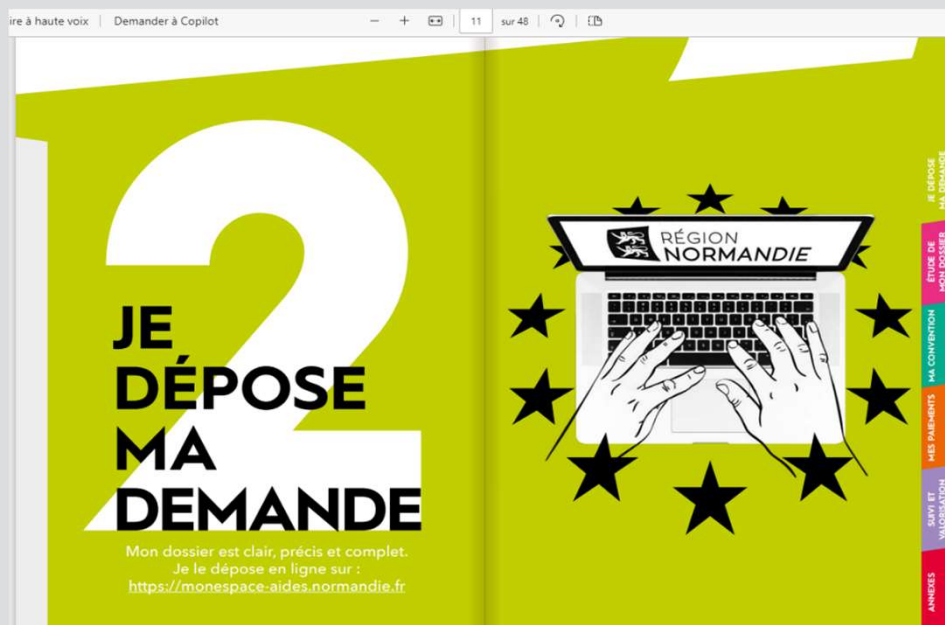


Allègement très important de la charge administrative

Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant le **31 août 2024**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. On the right, a blue-themed login page is visible. At the top, it says 'Bienvenue' and 'Espace dédié aux demandes et au suivi des aides régionales'. A security notice follows, stating that the site was affected by a cyberattack and is now secure. Below this, there is a 'Connexion' section with the 'FranceConnect' logo and the text 'Ou s'identifier avec FranceConnect'. A secondary option 'Ou' is followed by a login form with fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe', and a 'Se connecter' button. At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales' and 'Nous contacter', and a footer indicating 'MGDIS - Powered by MGDIS'.

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Attention: sélectionner le téléservice dédié à chaque appel à projets

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Le guide des aides de la Région Normandie est accessible sur aides.normandie.fr. Avec un moteur de recherche par thématique et des fiches détaillées sur les conditions d'accès aux aides régionales. Un lien "Je dépose ma demande" est présent sur ces fiches vous permettant d'accéder directement au formulaire en ligne.

Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

- [Événements touristiques d'envergure régionale](#)
- [Organisation d'un événement international dans la filière équine](#)
- [Organisation d'un événement national dans la filière équine](#)
- [Organisation événements touristiques 80e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024](#)
- [Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional \(FSE+ 21-27\)](#)

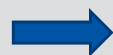
Page(s) : 1 de 1

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS

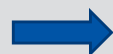


Attention: sélectionner le téléservice dédié à chaque appel à projets



Orientation- Manifestations et Evènements à rayonnement régional (FSE+ 21-27):

https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE001/depot/simple



Orientation- Construction et animation d'outils de découverte des métiers, des filières, et, des formations, à rayonnement régional (FSE+ 21-27) :

https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE002/depot/simple



Attention: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

1 Préambule | **2 Critères d'éligibilité** | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand ? Oui Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées ? Oui Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région ? Oui Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle) ? Oui Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande ? Oui Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination) ? Oui Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT ? Oui Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? Oui Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Attention: vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent | Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓
 - Adresse principale ✓
 - Siret : 312212301 00013
 - Enseign./nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
 - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
 - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
 - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
 - Sigle : OF
 - ✉ lyabelle.lin@normandie.fr
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BINET
 - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande



Attention: prévoir les documents administratifs obligatoires
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires seront demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.

★ Enregistrer en cours de saisie, et, bien 'transmettre'*

★ Merci d'adresser un mail à l'adresse: AAP-FSE-orientation@normandie.fr

Pour tout renseignement complémentaire:

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
Service Fonds Européens pour la Formation

AAP-FSE-orientation@normandie.fr

Informations sur les appels à projets, le guide du porteur de projets sont disponibles sur le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu>

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

C'est à vous !!



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**